

Géographie 3^e Thème 2 (réponses page 3)

3e Géographie Thème 2 Pourquoi et comment aménager le territoire ?

1. Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.

Pourquoi aménager les territoires français ?

L'aménagement cherche à réduire les (1) _____ face au logement, aux transports, aux services (2) _____. Il cherche également à développer l'économie des territoires.

L'aménagement est mené à toutes les (3) _____ : locale, régionale, nationale. Les métropoles régionales aménagent des quartiers d'affaires, des (4) _____ collectifs, des musées pour conserver leur attractivité face aux autres métropoles européennes par exemple.

Les aménagements doivent tenir compte des (5) _____ piliers du développement (6) _____ et notamment du respect de l'environnement. Mais entre la protection de la nature et le développement économique certains projets suscitent des conflits entre (7) _____ (voir l'EDC sur la NRL de la Réunion).

Les acteurs de l'aménagement des territoires.

Face à l'État, les acteurs de l'aménagement sont nombreux : municipalités (parfois regroupées pour diminuer les coûts), départements, (8) _____, l'Union européenne, des entreprises privées. Ils peuvent s'associer en fonction de la nature du projet.

Les habitants ne sont pas toujours consultés d'où des conflits parfois avec les acteurs de l'aménagement (exemple : nouvel aéroport de Nantes).

La (9) _____ territoriale améliore l'aménagement du territoire.

La prospective (10) _____ propose des scénarios sur différents futurs possibles en réunissant les acteurs de l'aménagement mais aussi des spécialistes et les habitants. On observe du co-urbanisme où concepteurs, décideurs et usagers s'associent pour produire un cadre de vie plus humain (voir le projet de Recentre de Bordeaux). La prospective territoriale prend en compte la complexité de l'aménagement, le rôle de l'habitant et la nécessité d'un développement (11) _____.

Les métropoles organisent le territoire français.

Afin de renforcer les territoires, le statut de métropole a été créé par la loi du 16 décembre 2010 pour affirmer le rôle des grandes agglomérations comme moteurs de la croissance et de l'attractivité du territoire.

À un niveau des collectivités (12) _____, une métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes "d'un seul tenant et sans enclave" qui s'associent au sein d'"un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion".

La métropole a pour objectif de valoriser les fonctions économiques métropolitaines et ses réseaux de (13) _____ et de développer les ressources universitaires, de recherche et d'innovation. Elle assure également la promotion internationale du territoire.



Géographie 3^e Thème 2 (réponses page 3)

2. Diversité et spécificité des territoires ultramarins.

Les territoires ultramarins français : diversités et éloignement.

Les territoires ultramarins français sont répartis sur l'ensemble des (14)_____. Cette répartition explique leurs spécificités (voir carte mentale) :

Éloignement de la métropole

(15)_____ (îles)

Reliefs accidentés

(16)_____ actifs (Réunion, Antilles)

Relief au niveau de la (17)_____ (Polynésie française)

Climats (18)_____ (Terres australes)

Écosystèmes fragiles comme la forêt (19)_____ de Guyane

Culture et identité propres aux territoires ((20)_____, musique, arts plastiques...)

L'aménagement des territoires ultramarins doit répondre à leurs problématiques et valoriser leur territoire. La Nouvelle route du littoral à la (21)_____ répond autant aux besoins humains et économiques qu'à la spécificité de l'île : falaise de bord de mer instable, pluie tropicale, cyclones.

Des aménagements nécessaires pour obtenir l'autonomie économique.

Les territoires ultramarins doivent (22)_____ de nombreux produits et sont donc dépendants de la (23)_____ au niveau économique. Aussi bien au niveau (24)_____ que touristique par exemple, 60% des échanges commerciaux des territoires ultramarins se font avec la métropole. Peu intégrés avec leur espace proche, ils attirent néanmoins de nombreux migrants régionaux en quête d'une vie meilleure (à Mayotte par exemple). Cette attractivité s'explique par leur niveau de vie, leurs aménagements et les services qu'ils possèdent. L'État français est un acteur important de l'aménagement des DROM. Il favorise les projets hôteliers et les routes pour développer l'activité touristique. De même, la France favorise le développement de cultures spécialisées ((25)_____).

En tant que Régions ultrapériphériques ((26)_____), ils bénéficient des aides de l'U.E. pour financer des aménagements destinés à favoriser leur autonomie économique et combler les écarts de développement avec les autres régions de l'U.E. Leur isolement nécessite d'importantes (27)_____ (aéroports, ports) pour accueillir passagers et marchandises.



Géographie 3^e Thème 2 (réponses page 3)

acteurs agricole amazonienne durable durable échelles France importer inégalités infrastructures Insularité langue mer océans polaires prospective publics régions Réunion RUP territoriale territoriales transport transports trois tropicales Volcans

-----Clef-----

3e Géographie Thème 2 Pourquoi et comment aménager le territoire ?

1. Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles.

Pourquoi aménager les territoires français ?

L'aménagement cherche à réduire les inégalités face au logement, aux transports, aux services publics. Il cherche également à développer l'économie des territoires.

L'aménagement est mené à toutes les échelles : locale, régionale, nationale. Les métropoles régionales aménagent des quartiers d'affaires, des transports collectifs, des musées pour conserver leur attractivité face aux autres métropoles européennes par exemple.

Les aménagements doivent tenir compte des trois piliers du développement durable et notamment du respect de l'environnement. Mais entre la protection de la nature et le développement économique certains projets suscitent des conflits entre acteurs (voir l'EDC sur la NRL de la Réunion).

Les acteurs de l'aménagement des territoires.

Face à l'État, les acteurs de l'aménagement sont nombreux : municipalités (parfois regroupées pour diminuer les coûts), départements, régions, l'Union européenne, des entreprises privées. Ils peuvent s'associer en fonction de la nature du projet.

Les habitants ne sont pas toujours consultés d'où des conflits parfois avec les acteurs de l'aménagement (exemple : nouvel aéroport de Nantes).

La prospective territoriale améliore l'aménagement du territoire.

La prospective territoriale propose des scénarios sur différents futurs possibles en réunissant les acteurs de l'aménagement mais aussi des spécialistes et les habitants. On observe du co-urbanisme où concepteurs, décideurs et usagers s'associent pour produire un cadre de vie plus humain (voir le projet de Recentre de Bordeaux). La prospective territoriale prend en compte la complexité de l'aménagement, le rôle de l'habitant et la nécessité d'un développement durable.

Les métropoles organisent le territoire français.

Afin de renforcer les territoires, le statut de métropole a été créé par la loi du 16 décembre 2010 pour affirmer le rôle des grandes agglomérations comme moteurs de la croissance et de l'attractivité du territoire.



Géographie 3^e Thème 2 (réponses page 3)

À un niveau des collectivités territoriales, une métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes "d'un seul tenant et sans enclave" qui s'associent au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion".

La métropole a pour objectif de valoriser les fonctions économiques métropolitaines et ses réseaux de transport et de développer les ressources universitaires, de recherche et d'innovation. Elle assure également la promotion internationale du territoire.

2. Diversité et spécificité des territoires ultramarins.

Les territoires ultramarins français : diversités et éloignement.

Les territoires ultramarins français sont répartis sur l'ensemble des océans. Cette répartition explique leurs spécificités (voir carte mentale) :

- Éloignement de la métropole
- Insularité (îles)
- Reliefs accidentés
- Volcans actifs (Réunion, Antilles)
- Relief au niveau de la mer (Polynésie française)
- Climats polaires (Terres australes)
- Écosystèmes fragiles comme la forêt amazonienne de Guyane
- Culture et identité propres aux territoires (langue, musique, arts plastiques...)

L'aménagement des territoires ultramarins doit répondre à leurs problématiques et valoriser leur territoire. La Nouvelle route du littoral à la Réunion répond autant aux besoins humains et économiques qu'à la spécificité de l'île : falaise de bord de mer instable, pluie tropicale, cyclones.

Des aménagements nécessaires pour obtenir l'autonomie économique.

Les territoires ultramarins doivent importer de nombreux produits et sont donc dépendants de la France au niveau économique. Aussi bien au niveau agricole que touristique par exemple, 60% des échanges commerciaux des territoires ultramarins se font avec la métropole. Peu intégrés avec leur espace proche, ils attirent néanmoins de nombreux migrants régionaux en quête d'une vie meilleure (à Mayotte par exemple). Cette attractivité s'explique par leur niveau de vie, leurs aménagements et les services qu'ils possèdent. L'État français est un acteur important de l'aménagement des DROM. Il favorise les projets hôteliers et les routes pour développer l'activité touristique. De même, la France favorise le développement de cultures spécialisées (tropicales).



Géographie 3^e Thème 2 (réponses page 3)

En tant que Régions ultrapériphériques (RUP), ils bénéficient des aides de l'U.E. pour financer des aménagements destinés à favoriser leur autonomie économique et combler les écarts de développement avec les autres régions de l'U.E. Leur isolement nécessite d'importantes infrastructures (aéroports, ports) pour accueillir passagers et marchandises.

